**828** (2021-2022) — N° 1

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2021-2022

1er FÉVRIER 2022

## PROJET D'IMPLANTATION DE LA LIGNE À HAUTE TENSION « LA BOUCLE DU HAINAUT » ENTRE COURCELLES ET AVELGEM *

**Audition de Madame Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut »**

# RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'économie,
de l'aménagement du territoire et de l'agriculture

par

M. Fontaine

4e session de la XIe législature
* Voir CRIC (2021-2022) – N° 113
CRAC (2021-2022) – N° 113

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

# SOMMAIRE

I. Résumé ..... 3

II. Procédure ..... 3

III. Audition de Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut » ..... 4

IV. Rapport ..... 4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter :

– le compte rendu avancé des travaux qui n'engage ni les auteurs des interventions ni le Parlement. Il est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/3uslwU1.

– le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions. Il est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/35ZO1ym.

Les enregistrements audiovisuels de la réunion sont découpés en podcasts et mis à disposition sur le site web du Parlement de Wallonie : https://parlwal.be/3GCusZb.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture a procédé à l'audition par visio-conférence de Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut », sur le projet d'implantation de la ligne à haute tension « la Boucle du Hainaut » entre Courcelles et Avelgem.

# I. RÉSUMÉ


Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité Elia projette de construire une liaison électrique à haute tension entre Courcelles et Avelgem.

Cette future ligne aérienne de 380 000 volts, intitulée « la Boucle du Hainaut », traverserait 14 communes hennuyères entre Courcelles et Mont-de-l'Enclus sur une longueur de 84,8 kilomètres.

Une modification du plan de secteur est nécessaire afin de créer un périmètre de réservation en vue de l'installation d'une ligne à haute tension.

Des oppositions au projet ont vu le jour et un comité citoyen baptisé « REVOLHT » a proposé une alternative, à savoir, une liaison enterrée en courant continu.

M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, a souhaité vérifier l'assise scientifique qui justifie la nécessité de l'infrastructure et les choix opérés par Elia. Ces choix orientent la détermination du tracé et ont des conséquences en matière d'aménagement du territoire.

La première analyse confiée au bureau d'étude Jing Dai a été remise en doute. Dès lors, Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques et experte indépendante, a été désignée pour réaliser une contre-expertise du projet d'Elia.

La présentation du rapport de contre-expertise de Mme Bekolo Mekomba a fait l'objet d'un échange de vues en commission.


# II. PROCÉDURE

En date du 18 janvier 2022, la Commission a décidé de procéder à l'audition de Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut », sur le projet d'implantation de la ligne à haute tension « la Boucle du Hainaut » entre Courcelles et Avelgem.

La Commission a procédé à l'audition de Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut », le 1er février 2022.

Ont participé aux travaux : M. Bierin, Mmes Cassart-Mailleux, Cremasco (Présidente), MM. Desquesnes (Art. 47.4), Dupont (Art. 47.4), Fontaine (Rapporteur), Hardy, Mmes Galant (Art. 47.4), Laruelle.

Ont assisté aux travaux : MM. Devin, Disabato.
M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.

# III. AUDITION DE MME BEKOLO MEKOMBA, INGÉNIEURE ÉLECTRIQUE SPÉCIALISÉE EN ÉNERGIE ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, EXPERTE INDÉPENDANTE DANS LE PROJET « LA BOUCLE DU HAINAUT »

Le 1er février 2022, la Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture s'est réunie afin de procéder à l'audition de Mme Bekolo Mekomba, ingénieure électrique spécialisée en énergie et réseaux électriques, experte indépendante dans le projet « la Boucle du Hainaut », sur le projet d'implantation de la ligne à haute tension « la Boucle du Hainaut » entre Courcelles et Avelgem.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/35ZO1ym, pp. 38 à 57.

# IV. RAPPORT

A l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance à la Présidente et au Rapporteur pour l'élaboration du rapport.

| Le Rapporteur, | La Présidente, |
|---|---|
| E. FONTAINE | V. CREMASCO |